

# Travailleurs en Béton

© Cyril Fakiri / Contextes.org [cyril@contextes.org](mailto:cyril@contextes.org) +33 623191212

## SYNOPSIS

Le mouvement de grève des travailleurs sans papiers a débuté au mois d'avril 2008. Il touche de nombreux secteurs comme ceux du bâtiment, de la restauration ou des services de nettoyage.

J'ai commencé à m'y intéresser à partir du mois de mai, en rencontrant les femmes grévistes de la société Manet à Paris. Je me suis ensuite rendu successivement à la bourse du travail de la rue Charlot, occupée par plusieurs dizaines de personnes, puis dans différents restaurants parisiens, notamment dans le quartier des Champs Elysées, dans lesquels certains employés sans papiers s'étaient mis en grève.

Le profil de tous ces travailleurs est souvent identique. Il s'agit essentiellement d'immigrés africains venus chercher du travail en France pour subvenir à leurs besoins ainsi qu'à ceux de leur famille. Ils travaillent en étant déclarés par leur employeur, paient des cotisations sociales et règlent leurs impôts comme tout le monde. Leur seul tort est d'avoir fourni, soit de faux papiers, soit ceux d'un frère, d'un cousin ou d'un ami pour trouver un emploi. Pour beaucoup, ils travaillent depuis de nombreuses années en France tout en vivant cachés de peur d'être arrêtés et expulsés.

Les ManBTP sont des travailleurs du bâtiment. Leur cas est différent de celui des autres grévistes, car ils ont le statut d'intérimaires. Comme les autres travailleurs sans papiers, ils cotisent, paient des impôts et réclament leur régularisation. Or, pour y prétendre, l'administration leur demande de lui fournir une promesse d'embauche, ce qui est en contradiction avec le statut d'intérimaires. Leur objectif diffère des autres grévistes en cela qu'il consiste à dialoguer directement avec les entreprises du bâtiment pour lesquelles ils travaillent, et non plus seulement avec leur employeur, la société d'intérim.

Ces travailleurs construisent nos maisons, font la cuisine dans nos restaurants et nettoient la nuit les locaux de nos entreprises. Ils s'estiment légitimes aujourd'hui à réclamer leur régularisation comme le prévoit la loi.

Ci-jointe, une mosaïque faite à partir de portraits de 78 des 83 grévistes. Ces portraits ont été réalisés à Paris en août 2008. Chaque portrait est également disponible à l'unité.